

Quel'mag!

Journal d'informations

Janvier 2026



FOCUS

**Passeport du Civisme et
Conseil Municipal des Enfants :
pour être acteur de sa commune !**

PAGE 6

AU COEUR DE

**Les travaux de la salle des sports :
Où en sommes-nous ?**

PAGE 8

L'ACTU EN IMAGES

3

FOCUS 6

- Passeport du Civisme et Conseil Municipal des Enfants : des dispositifs pour devenir acteur de sa commune !

AU CŒUR DE... 9

- Les travaux de la salle des sports
- 1 an de l'Aide à la Vie Partagée

ILS FONT LA COMMUNE 10

- L'Association pour le don du sang Cossé-Quelaines
- La Boutique Mode Solidaire

À SAVOIR 12

- Agenda
- Élections municipales
- Tonte et taille des espaces verts

LE CONSEIL A VOTÉ 14

- L'église Saint-Gault
- Nouveau règlement de l'affichage

L'INTERCOMMUNALITÉ 15

- La Maison des Jeunes
- Prochain salon du Bien Vieillir

Commune de Quelaines Saint-Gault
4 rue de la Mairie
53360 QUELAINES SAINT-GAULT
02 43 98 82 08
mairie@quelaines-saint-gault.fr
www.quelaines-saint-gault.fr



QUEL'MAG N°13 - JANVIER 2026
Directeur de la publication : Laurent LEFÈVRE, Maire.
Comité de rédaction : Commission communication.
Rédaction : Service communication et commission communication.
Crédits photos : Mairie de Quelaines Saint-Gault, ADSB Cossé-Quelaines, Secours catholique St-Jean Bosco.
Maquette : Service Communication - Océane GUILLARD
Imprimé à 1100 exemplaires par Faguier Print & Pack
Distribution par la commune de Quelaines Saint-Gault

Édito



Chères quelainaises, chers quelainais,

Il s'agit du dernier édito de ce mandat que vous m'avez confié, il y a bientôt six ans, et qui arrive à son terme.

En cette fin de mandat, mon premier mot est destiné à remercier l'ensemble des élus du conseil municipal qui ont œuvré pour vous, les Quelainais, dans un environnement consensuel et pour l'intérêt général.

Mes remerciements vont aussi aux adjoints qui se sont fortement engagés et qui ont été présents au quotidien, sur tous les fronts : de l'urbanisme, de la voirie, du scolaire, du social, des finances, de l'associatif ou encore de la communication.

Mes remerciements enfin aux agents qui ont accompagné l'équipe municipale afin de garantir le service public attendu et la réalisation des projets communaux.

Tout au long de l'exercice de ce mandat, nous avons été confrontés à un exercice d'équilibriste entre répondre aux besoins, fournir des réponses au regard des moyens financiers et des priorités de la collectivité, tout en veillant à la transparence et l'équité.

Que de chemin parcouru depuis 2020, malgré la crise sanitaire, les guerres en Europe et au Moyen-Orient, l'inflation économique, la crise climatique. Au-delà des nombreux projets réalisés, ces six années auront été marquées par la proximité, le vivre ensemble, l'échange.

Je remercie chacun d'entre vous pour la confiance que vous m'avez accordée pendant ces six années.

Le cycle démocratique va reprendre ses droits et les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026.

Je vous laisse avec ce premier numéro du Quel'mag pour cette année 2026, numéro consacré au Conseil Municipal des Enfants et au Passeport du Civisme qui sont deux dispositifs permettant d'initier nos enfants à la citoyenneté.

Je vous souhaite une belle année 2026 ainsi que le meilleur pour vous et vos proches !

Laurent LEFÈVRE, Maire de Quelaines Saint-Gault



On s'amuse avec l'Aide à la Vie Partagée !

Le programme est riche pour les résidents de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) au Village le Mottais !



Parmi les propositions de l'animatrice : atelier couture en feutrine, initiation tennis de table, art floral, loto, atelier créatif de Noël, activité physique adaptée, pâtisserie etc...

Plusieurs rencontres avec les enfants de l'accueil de loisirs ont eu lieu, notamment un temps "jeux de cartes" en octobre et un atelier créatif en décembre !

Les membres de l'AVP partagent certaines activités avec les habitants de la Résidence Autonomie du Mottais ou encore avec l'AVP de Craon !

Le repas des Familles à la Résidence Autonomie Le Mottais !

Le dimanche 5 octobre 2025, la Résidence Autonomie Le Mottais organisait son traditionnel "repas des familles" réunissant résidents, familles, amis, bénévoles, personnel et élus.

Chaque année, c'est un moment très attendu par les résidents et très apprécié des familles !



107^{ème} commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Le mardi 11 novembre a été célébré, aux cimetières de St-Gault et de Quelaines, le 107^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 en présence des enfants des écoles et du CME, des Anciens Combattants, de la Fanfare, des Sapeurs-Pompiers, des élus et de nombreux habitants ! N'oublions pas tous ceux qui se sont battus et donné leur vie pour la paix et nos libertés !

Une belle mobilisation pour la collecte de la Banque Alimentaire

La collecte nationale de la Banque alimentaire a eu lieu le vendredi 28 et samedi 29 novembre partout en France. Plusieurs adultes bénévoles et des jeunes du Conseil Municipal des Enfants se sont mobilisés pour faire la collecte au UTILE de Quelaines Saint Gault. 406 kg de denrées ont été récoltées. Grâce aux dons et à la générosité des Quelainais, de nombreuses familles pourront bénéficier d'un soutien alimentaire essentiel. Merci !



Un arbre pour célébrer *les naissances de l'année 2024 !*

La plantation de l'arbre des naissances de l'année 2024 a eu lieu le samedi 29 novembre 2025 en présence des familles, des élus et des enfants du Conseil Municipal des Enfants !

L'arbre planté, choisi par le CME, est un arbousier, aussi appelé arbre aux fraises !

Les parents ont manié la pelle avec brio afin de planter l'arbre qui symbolise la croissance des treize nouveaux nés dans la commune. Cette rencontre s'est conclue autour d'un verre de l'amitié.



Lecture et découverte des sens *à l'école Sainte-Marie*

Le jeudi 16 octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Sarah qui nous a conté l'histoire d'une petite souris malicieuse et gourmande qui rentre dans une cuisine.

Après la lecture de petites histoires, les enfants ont pu profiter de nombreux ateliers sensoriels installés dans toute la salle de motricité et qu'ils avaient tous envie de découvrir !

Un très bon moment d'émerveillement !

Semaine du goût à l'école maternelle Maurice Carême

Au premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026, les élèves de l'école Maurice Carême ont participé à la semaine du goût :

Ils ont visité la ferme du Bois, à Simplé, où ils ont fait le ramassage des pommes et la préparation du jus de pomme. Pour préparer le jus de pomme, il y avait 4 groupes pour laver les pommes, les couper en morceaux, les broyer et les presser. Les enfants ont découvert divers fruits tels que des nèfles, des coings, des marrons, des mûres mais aussi des animaux comme des chevaux, des poneys et des ânes !

A l'école, les enfants, accompagnés par les parents disponibles, ont bénéficié d'un petit déjeuner équilibré. Chaque enfant a reçu comme consigne de prendre au moins un élément sur la table bleue pour le laitage, un sur la table marron pour les produits céréaliers et un sur la table verte pour les fruits.



Marché de Noël et Téléthon : Un bilan très positif !

Les festivités ont commencé le vendredi 5 décembre avec le tournoi de fléchettes organisé par le Tennis Club Quelaines, l'Etoile Sportive Quelainaise et l'AS Basket Quelaines qui a réuni 33 équipes !

Le samedi 6 décembre, de 10h à 15h, la première édition du marché de Noël organisé par l'association des Artisans Commerçants de Quelaines Saint-Gault a connu un franc succès avec sa trentaine d'entreprises et exposants, la présence des associations quelainaises, les courses de kart à pédales et la présence du Père Noël !

La randonnée mobylette du Comité des Fêtes de Quelaines Saint-Gault a également été très appréciée !

Le week-end s'est terminé avec le traditionnel concert de la Sainte-Cécile le dimanche 7 décembre avec le Brass-Band du Sud-Mayenne, la fanfare et l'Harmonie La Note.

Ces évènements ont permis de récolter 3191,16 € au profit du Téléthon ! Des fonds qui permettront d'aider les malades et leurs proches qui mènent un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares, évolutives et lourdement invalidantes.

Merci aux artisans-commerçants, aux exposants, aux associations, aux agents et aux élus communaux pour leur mobilisation et l'organisation de ces évènements festifs sur notre commune !



Des nouvelles de la Résidence Autonomie !



En fin d'année, la magie de Noël est arrivée à la Résidence Autonomie ! Le mardi 2 décembre, une dizaine de résidents, accompagnée des bénévoles, s'est rendue à Laval pour découvrir les illuminations de Noël. La visite s'est terminée par un dîner au restaurant Le Maine !

Le repas de Noël de la Résidence Autonomie a eu lieu le mercredi 10 décembre. Les résidents, entourés des bénévoles, des élus et du personnel, ont profité d'un repas de fête préparé par les agents de la cuisine centrale. Les bénévoles ont proposé une petite surprise musicale aux résidents. Bravo à eux !



Le 16 décembre, les anniversaires des mois d'octobre, novembre et décembre ont été célébrés en musique avec un accordéoniste et en compagnie des résidents de l'Aide à la Vie Partagée !

Enfin, le lundi 22 décembre, une messe de Noël a eu lieu à la Résidence avec la chorale Saint Gervais de Quelaines Saint-Gault.

Le Passeport du Civisme et le Conseil Municipal des Enfants

Pour être acteur de sa commune !

Suite au succès du Conseil Municipal des Enfants, la commune a souhaité proposer des missions citoyennes à l'ensemble des élèves de CM1 et CM2. La Communauté de communes du Pays de Craon a alors adhéré au dispositif « Passeport du civisme », initié par Maxence DE RUGY, maire de Talmont-Saint-Hilaire. Il est aujourd'hui en place depuis septembre 2022 dans les deux écoles quelainaises, en collaboration avec les équipes pédagogiques.



C'est quoi, un passeport du civisme ?

L'objectif de ce dispositif est triple :

- Inciter les enfants de CM1 et CM2, de manière ludique et pédagogique, à s'investir dans la vie de la cité, au service des autres, à travers la réalisation de différentes actions collectives et individuelles,
- Sensibiliser les enfants au civisme et aux valeurs importantes que sont la mémoire, la solidarité, le patrimoine, la protection des citoyens et la préservation de l'environnement,
- Favoriser le lien, notamment intergénérationnel.

Les actions

Les enfants sont amenés à participer à des actions individuelles et collectives qui peuvent être réalisées au fur et à mesure de l'année scolaire :

1. Participer à une commémoration officielle, celle du 11 novembre et/ou celle du 8 mai ;
2. Passer des moments intergénérationnels avec des résidents et des personnes en situation de handicap ;
3. Participer à des actions de protection de l'environnement ;
4. Participer à des sessions de prévention sur la santé ;
5. Participer à une activité sportive avec ses camarades ;
6. Connaître les numéros d'appels d'urgence et les gestes qui sauvent ;
7. Découvrir la culture et le patrimoine local ;
8. Participer à une action solidaire au profit d'une association ;



Chaque action réalisée est validée par un tampon apposé par l'ambassadeur concerné dans le livret de l'élève. D'autres actions peuvent être menées spontanément par l'élève ou en classe, et une cérémonie de clôture est organisée chaque fin d'année scolaire.

Les « ambassadeurs », en majorité des personnalités quelainaises expertes dans chacun des domaines d'action, accompagnent les élèves. Les enseignants sont également très impliqués dans la réalisation de ces actions. Le projet est par ailleurs encadré par les élus en charges de ce projet, ainsi que par les services municipaux travaillant dans le secteur de l'enfance-jeunesse.

Devoir de mémoire & citoyenneté

Les enfants participent chaque année aux commémorations : cela permet de faire perdurer l'histoire et de créer des liens avec l'association des Anciens Combattants. Lors de ces moments patriotiques, ils découvrent les symboles de la République (La Marseillaise, la Marianne, le drapeau tricolore...)



Solidarité & lien intergénérationnel



Chaque année, les enfants ont une mission en lien avec la Résidence Autonomie : apporter une attention à un résident à un moment-clé de l'année (voeux, fêtes des grands-mères/grands-pères, 1^{er} mai...), partager un temps de convivialité avec un résident...

Depuis 2025, ce lien s'est développé également avec le foyer Oasis. Enfin, les enfants participent chaque année à une ou plusieurs action(s) solidaire(s) organisé(es) par une association de la commune : Banque alimentaire, Téléthon, Raoul Follereau...

Le passeport se décline en 5 piliers

Histoire & Patrimoine

Pour découvrir le patrimoine local, les enfants ont pour missions d'assister à un évènement culturel qui a lieu sur la commune : le Concert de la Sainte-Cécile par exemple !

Depuis un an, cette mission est étendue aux évènements culturels de la Communauté de Communes du Pays de Craon !



Protection des citoyens



En lien avec la caserne de secours de Quelaines Saint-Gault, une visite de la caserne ou une initiation aux gestes de premiers secours est organisée !

L'importance sur la santé d'une vie active et sportive est expliquée aux enfants via des moments qui changent chaque année : Activités en lien avec le label Terre de jeux 2024, la participation à la Rand'Obscur (Familles Rurales et Cyclo-club) ou encore via le programme "savoir rouler à vélo".

Enfin, en lien avec le Service Sanitaire imposé aux élèves en école de santé (infirmier, ergo, médecine...), le volet "prévention" permet aux enfants de bénéficier de séances de prévention sur un thème nouveau chaque année (l'hygiène dentaire, le tabac, le sucre, le harcèlement, l'image de soi...)

Préservation de l'environnement

Pour nos futurs citoyens de demain, la préservation de l'environnement est un sujet majeur ! La première année du passeport, les enfants ont été missionnés pour une matinée citoyenne de ramassage des déchets !

Depuis deux ans, en lien avec les services Déchets et Eau-assainissement de la Communauté de communes, ils ont participé à des temps de sensibilisation sur le tri sélectif des déchets et sur la gestion de l'eau avec la visite de la station d'épuration !



Pourquoi s'engager dans le Conseil Municipal des Enfants ?

Le Conseil Municipal des Enfants pour l'année scolaire 2025-2026 a été élu le vendredi 10 octobre au terme d'une sérieuse campagne électorale. Les élèves de CM1 et CM2 des deux écoles quelainaises ont élus 10 conseillers et conseillères municipales enfants.

Lors de la première réunion du CME, les conseillers ont voté pour élire le maire-enfants et les deux adjoints :

→ Anna G. a été élue maire-junior !

→ Dans la commission solidarité, Margaux C. a été élue adjointe. Les membres sont Noa B., Lily R., et Meryem E.M !

→ Dans la commission cadre de vie, Alice a été élue adjointe. Les membres sont Pierre-Louis N., Manon L.L., Inès H. et Lison A. !

Félicitations aux élus mais aussi aux nombreux candidats pour leur fairplay et leur motivation !

Nous avons demandé aux enfants : Pourquoi vous êtes-vous engagés dans le CME ?

Ce sont les réponses spontanées des enfants retranscrites mot pour mot.

"J'aime bien faire partie du CME pour aider les gens. Et quand on aide les gens, on le fait sans rien attendre en retour ! Enfin, moi, ce que j'attends en retour, c'est le bonheur des autres et voilà !" **Noa**

"C'est une grande responsabilité d'intégrer le CME, je sais qu'il faut être sérieuse mais j'aime bien ça... Et j'aime partager des moments avec d'autres personnes et parfois leur faire plaisir. Et je suis fière de moi quand j'aide les autres !" **Meryem**

"Je me suis présentée parce qu'il y a deux ans mon grand-frère a participé au CME, je voulais faire comme lui et continuer à sa place. Après avoir été élue, je me suis aussi présentée en tant que maire mais j'ai pas été choisie. Et en tant qu'adjointe, j'ai été élue."

Alice



"C'est la deuxième année où je me présente au CME car j'ai adoré ma première année. J'ai adoré être une porte-parole des autres enfants et de travailler en équipe. Par exemple, l'année dernière, on a fait des hôtels à insectes, on s'est écouté pour travailler tous ensemble et ne laisser personne de côté."

Manon

"J'apprécie beaucoup le CME parce qu'on aide les gens. Comme avec la Banque Alimentaire par exemple : vendredi 28 et samedi 29 novembre, on était au Utile pour demander aux personnes d'acheter du riz, des pâtes, etc... pour donner aux personnes qui en ont besoin."

Pierre-Louis

Les travaux de la Salle des Sports

Où en sommes-nous ?

Après quelques surprises au début des travaux d'extension de la salle des sports, le projet avance !



▲ Création des gradins

Le projet de rénovation de la salle des sports comprend deux parties :

Rénovation de la salle existante :

Afin de permettre aux spectateurs de profiter des matchs et évènements sportifs de façon confortable et sans perturber les joueurs aux abords du terrain, des gradins avec 2 places PMR ont été installés au niveau des actuels vestiaires et locaux de rangements. Les locaux de rangements côté nord ont été modifiés et le club house a été remis aux normes.

La salle a été rouverte en septembre 2025 uniquement aux joueurs jusqu'à la fin des travaux.



▲ Pose de l'ossature bois

Côté agrandissement :

Les travaux de maçonnerie sont terminés avec la dalle et l'élévation des murs en parpaing. Les murs extérieurs et les cloisons en ossature bois ainsi que la charpente ont été posés en décembre.

La fin des travaux est prévue pour juillet 2026 !

Aide à la Vie Partagée

1 an déjà : Quel bilan ?

Le dispositif d'Aide à la Vie Partagée (AVP) est en place depuis septembre 2024. En un an, le service s'est développé et répond aux besoins de nombreux habitants du Village. Cette année, 17 personnes ont régulièrement participé aux animations organisées par l'animatrice Laëtitia MARAIS !

Les animations sont variées pour plaire à tous les habitants : atelier créatif, mémoire, bien-être, sport, sortie à l'extérieur etc...

En parallèle des activités et animations proposées du lundi au jeudi après-midi, l'Aide à la Vie Partagée propose un accompagnement dans les démarches administratives et une orientation vers des partenaires : Maison de l'autonomie, Mobilité en Pays de Craon, conciliateur de justice, ASMAD, professionnels de santé, France Services...

Depuis septembre 2025, le dispositif s'est ouvert les mercredis et jeudis après-midis à tous les quelainais de plus de 60 ans en recherche de contact et d'activités pour s'occuper.

Si vous souhaitez participer aux animations de l'Aide à la Vie Partagée, inscrivez-vous auprès de Laëtitia MARAIS au 06 65 44 31 85.



▲ Art floral



▼ Jeux de société à l'Accueil de loisirs



▲ Activité physique adaptée

L'association pour le don du sang

Donner son sang, c'est sauver des vies !

Créée en 1978, l'association pour le Don du sang bénévole (ADSB) couvre le secteur de Cossé-le-Vivien, Quelaines Saint-Gault et les communes environnantes. Elle organise les collectes pour le don du sang et sensibilise sur l'importance de donner son sang !

L'importance du don du sang

La première et principale bonne raison de faire un don de sang, c'est sauver des vies ! Les réserves sont toujours limitées voire très basses à certaines périodes de l'année, notamment l'été. En plus de donner son sang, il est possible de faire un don de plasma ou encore de plaquette.

Les plaquettes ont une durée de vie limitée de 7 jours, c'est pourquoi des dons réguliers sont nécessaires.

Le plasma contient des protéines d'un intérêt thérapeutique majeur pour les patients. Le don de plasma peut être réalisé toutes les deux semaines. Il est plus complexe et ne peut être réalisé qu'à la Maison du Don, à Laval (derrière la polyclinique). Le protocole est différent : le sang passe dans une machine pour ne récupérer que le plasma puis le sang est réinjecté à la personne.



Comment se passe un don de sang ?

Un don dure environ une heure :

1. Vous remplissez un questionnaire de santé (voyage à l'étranger, blessures récentes, coupures, tension...);
2. Vous voyez un médecin ;
3. Vous réalisez votre don ;
4. Vous dégustez votre collation et reprenez des forces !

Malgré une légère baisse constatée partout en France, jusqu'à 50 dons de sang sont réalisés sur une collecte organisée à Quelaines Saint-Gault !

Pour donner, il faut respecter quelques conditions :

- Il faut avoir entre 18 et 70 ans et peser au minimum 50 kgs,
- Un homme peut réaliser 6 dons par an, contre 4 dons par an pour une femme.

Les prochaines collectes de sang :

- Vendredi 13 février : de 16h à 19h, à la Salle des fêtes de Quelaines Saint-Gault ;
- Vendredi 10 avril : de 15h30 à 19h, à la Salle Saint Exupéry à Cossé-le-Vivien ;
- Jeudi 11 juin : de 16h à 19h, à la Salle des fêtes de Quelaines Saint-Gault

Pensez à prendre rendez-vous sur <https://dondesang.efs.sante.fr/> et à votre carte d'identité le jour J !

L'association recrute des bénévoles !



Composée de bénévoles dynamiques et engagés, l'association oeuvre tout au long de l'année pour promouvoir le don du sang sur l'ensemble du territoire. Ses membres interviennent régulièrement dans les écoles, collèges et entreprises locales afin de sensibiliser le plus grand nombre à ce geste solidaire et vital.

L'association est toujours en recherche active de nouveaux membres ! Si cela vous intéresse, contactez-les par mail : adbscossequelaines@gmail.com

Le Secours Catholique

et sa "Boutique Seconde Main" !

Le Secours Catholique de la Paroisse Saint-Jean Bosco se situe à l'Espace Sacré-Coeur à Quelaines Saint-Gault. Cette association est engagée auprès des personnes en situation de précarité résidentes dans les 8 communes de la paroisse, dont Quelaines Saint-Gault. Sa mission principale est de lutter contre toutes les formes de pauvreté, d'injustice et d'exclusion sociale !



La Boutique "Seconde Main", c'est quoi ?

La Boutique « Seconde Main » est une boutique de proximité, ouverte à tous, chaque semaine. Elle permet à chacun de donner et d'acheter des vêtements et articles du quotidien dans un esprit de solidarité et de respect de l'environnement.

Concrètement, il est possible d'y déposer des vêtements, du linge de maison, des chaussures et divers accessoires, à condition qu'ils soient en bon état.

Ces objets, qui ont été aimés et utilisés avec soin, trouvent ainsi une seconde vie.

La boutique propose des articles à petits prix allant de 0,50 € à 5 € afin de rester accessibles au plus grand nombre. Un demi-tarif est appliqué pour les enfants de moins de 6 ans, et les vêtements sont renouvelés régulièrement pour offrir du choix à chaque visite.

Au-delà de l'aspect pratique, la Boutique « Seconde Main » s'inscrit dans une démarche responsable. En favorisant la réutilisation, elle participe activement à la préservation de notre planète. Elle permet également à chacun de prendre part à un véritable circuit de solidarité.

Les fonds récoltés grâce aux ventes sont reversés au Secours Catholique et contribuent à l'attribution d'aides financières aux personnes qui en ont besoin.

La Boutique « Seconde Main », c'est donner, partager et consommer autrement, au service de tous.

i La Boutique Mode Solidaire :
3 Rue des Forges à Quelaines St-Gault
Horaires :
Un mercredi sur deux : 16h30 à 18h
Tous les samedis : 9h30 à 11h30



Le Secours Catholique de la paroisse Saint-Jean Bosco, c'est...

De nombreuses activités proposées :

- Moments de convivialité les vendredis après-midis
- La Boutique "seconde main"
- "Chemin d'Espoir" le premier jeudi du mois

Des aides financières, prêts, accompagnements et des conseils ;

Des activités en partenariat avec d'autres structures de solidarités :

- Distribution de la Banque Alimentaire (en partenariat avec le CIAS du Pays de Craon) les mercredis de 17h à 18h,
- Accueil à l'Abri du Passant (en partenariat avec le CIAS du Pays de Craon),
- Accès à la Mobilité dans le Pays de Craon (M.P.C)

Quelques chiffres de 2025 :



60 familles

accueillies et accompagnées



45 bénévoles engagés

au Secours Catholique &

30 bénévoles partenaires



1 100€

d'aides financières

Agenda ► de janvier à mai 2026

Tous les évènements quelainais

JANVIER

Vendredi 23

Après-midi dansant avec Y. SOURDIN
► à 14h, à la salle des fêtes
Par Générations Mouvement

Samedi 31

Tournoi de Skyjo
► à 14h, à la salle des fêtes
Par l'APE Maurice Carême

FÉVRIER

Vendredi 13

Collecte pour le don du sang
► de 16h à 19h, à la salle des Fêtes.
Carte d'identité obligatoire.
Par l'Association des donneurs de sang Cossé-Quelaines

Vendredi 13

Vendredi ensemble : Belote
► à l'Espace Sacré Coeur
Par le Secours Catholique

Samedi 21

Sortie au match de basket de l'US Laval
► à 20h, à Laval
Par l'AS Basket Quelaines

Dimanche 22

Course des Huit Clochers
Départ et arrivée à Quelaines St-Gault
Par le CCQ et l'UC SUD 53

Vendredi 27

Après-midi dansant avec N. DEVOIR
► à 14h, à la salle des fêtes
Par Générations Mouvement

MARS

6, 7 et 8 mars

+ 13 et 14 mars

Représentations de théâtre
► à la salle des fêtes
Par la troupe de théâtre "Entre Parent'aïse"

Vendredi 13

Vendredi ensemble : Film
► à l'Espace Sacré Coeur
Par le Secours Catholique

Samedi 14

Portes ouvertes des écoles et du restaurant scolaire

Dimanche 15

1^{er} tour - Élections municipales
► à 8h à 18h, à la mairie

Samedi 21

Soirée belote
► à 20h, à la salle des fêtes
Par le Foyer des Jeunes

Dimanche 22

2^{ème} tour - Élections municipales
► à 8h à 18h, à la mairie

Vendredi 27

Après-midi dansant avec S. BURLOT
► à 14h, à la salle des fêtes
Par Générations Mouvement

AVRIL

Samedi 4

Soirée annuelle du club de basket
► à 20h, à la salle des fêtes
Par l'AS Basket Quelaines

Vendredi 10

Collecte pour le don du sang
► de 15h30 à 19h, à la salle Saint-Exupéry à Cossé-le-Vivien.
Carte d'identité obligatoire.
Par l'Association des donneurs de sang Cossé-Quelaines

Vendredi 10

Vendredi ensemble : Loto
► à l'Espace Sacré Coeur
Par le Secours Catholique

Vendredi 24

Après-midi dansant avec T. SIMON
► à 14h, à la salle des fêtes
Par Générations Mouvement

Vendredi 24 et samedi 25

Portes Ouvertes de la Boutique Seconde Main
► 24/04 : 16h à 18h / 25/04 : 9h30 à 12h30
Par le Secours Catholique

MAI

Vendredi 8

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
Par les Anciens Combattants - avec la Fanfare

Vendredi 22

Après-midi dansant avec B. LEBLANC
► à 14h, à la salle des fêtes
Par Générations Mouvement

Vendredi 29 et dimanche 31

Passage des Boucles de la Mayenne

BIBLIOTHÈQUE

- Les bénévoles proposeront dès début janvier 2026 **un nouveau créneau d'ouverture de la bibliothèque le samedi matin de 10h30 à 11h30**. Ce créneau supplémentaire sera d'abord mis en place pendant une phase test de janvier à mars 2026.
- En raison d'un changement de logiciel de gestion des bibliothèques au niveau du Pays de Craon, **la bibliothèque sera fermée du 12 au 24 janvier 2026**.



i Horaires de la bibliothèque : Mercredi : 10h30 à 11h30 / 16h30 à 17h30 - Samedi : 14h à 15h et le vendredi hors vacances scolaires : 16h30 à 17h30

Informations diverses

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être préalablement inscrit(e) sur les listes électorales. Si vous avez déménagé ou changé d'adresse, n'oubliez pas de vous inscrire !

Vous pouvez vous inscrire :

- **Par internet** sur www.service-public.fr jusqu'au **4 février 2026**
- **En mairie jusqu'au 6 février 2026** avec le formulaire CERFA n°12669*02 dûment rempli et vos pièces justificatives (justificatifs d'identité et de domicile)

QUELQUES RÈGLES DE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les bruits de voisinage

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment ceux susceptibles de provenir (Art. 2 - arrêté préf. du 16 juin 1999) :

- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs,
- de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifices.

Les animaux domestiques

• Il est interdit de laisser un chien se balader tout seul, sans surveillance. La divagation d'un chien est une infraction passible d'amende, assortie d'une mise en fourrière de l'animal (Art. 213-2 du code rural)

• En tant que propriétaire du chien, vous êtes responsables des dommages matériels ou corporels qu'il peut causer à autrui.

• Par mesure d'hygiène publique, vous êtes tenus de ramasser les déjections de votre chien sur un trottoir, dans un parc ou tout autre espace public.

• L'aboiement d'un chien peut être sanctionné dès lors qu'il trouble de manière anormale le voisinage par son intensité, son caractère répétitif ou sa durée dans le temps.

La tonte des pelouses

La tonte est autorisée du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

La taille des haies

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie). Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres qui entravent le domaine public. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.



Nous vous invitons à ne pas tailler vos haies du 15 mars au 1^{er} août, en raison de la période de nidification des oiseaux.

Le brûlage des déchets

Pour rappel, il est interdit de brûler ses déchets sous peine d'amende.

Église de Saint-Gault

Le projet est acté !

Depuis plusieurs années, un comité de pilotage composé d'élus, de personnes hors conseil municipal et de personnalités de la vie paroissiale réfléchissent à l'avenir de l'église de Saint-Gault située à Quelaines Saint-Gault. En effet, l'église de Saint-Gault est une des trois églises à la charge de la commune. Celle-ci n'est plus utilisée depuis plus de 20 ans et elle s'est fortement dégradée au fil des années. Aujourd'hui, suite à sa désaffection et sa désacralisation, son avenir est désormais acté.



L'avenir de l'église

Pour rappel, la commune travaille depuis plusieurs années sur une solution concernant l'église de Saint-Gault qui est en très mauvais état. Lors de la réunion publique du 4 septembre 2025, le conseil municipal a proposé un projet d'aménagement d'un lieu de mémoire à l'emplacement actuel de l'église engendrant une déconstruction partielle.

Sur demande de la commune, la préfecture a délivré un arrêté de désaffection à la vue du décret de désacralisation de l'église de Saint-Gault.

Pour rappel, nous vous avions présenté les différentes possibilités étudiées sur ce dossier dans le Quel'mag d'octobre 2025 (n°12).

Lors du conseil municipal du mercredi 26 novembre 2025, l'avenir de l'église a été acté par le conseil municipal avec le vote à l'unanimité pour le déclassement du domaine public de l'édifice. Les élus ont également validé le projet présenté en réunion publique. La commune a déposé les demandes d'autorisations d'urbanisme pour la réalisation du projet.

Un nouveau règlement de l'affichage

Pour gérer le flux de communication

Afin de faire connaître les activités, animations et évènements qui ont lieu à Quelaines Saint-Gault, la commune met gracieusement à disposition des associations et organisations publiques plusieurs supports de communication.

Depuis le 1^{er} juillet 2025, en complément des supports existants, des panneaux stop trottoirs sont mis à disposition des associations pour limiter les bâches et petits panneaux en bois. En effet, la gestion de ces supports parfois imposants, inesthétiques ou dangereux pour la circulation était devenue compliquée pour les agents.

Les supports de communication sont sous la responsabilité de la mairie de Quelaines Saint-Gault qui reçoit les demandes, les traite, gère le planning d'affichage et la pose des affiches.

Pour répondre à l'obligation légale faite aux communes de proposer à la population une surface minimale d'affichage libre, la commune met à disposition les panneaux sur le parking covoiturage. L'affichage libre est réservé à "l'affichage d'opinion et publicité relative aux activités des associations sans but lucratif". La publicité pour des manifestations à but lucratif y est interdite (événements commerciaux, foires, salons, cirques, discothèques...).

Maison des jeunes

Un lieu pour bouger, rencontrer, s'amuser !



La Maison des Jeunes du secteur nord du Pays de Craon, située à Cossé-le-Vivien est un lieu pour les jeunes à partir du collège, pour se retrouver, créer, bouger et partager ! Véritable lieu de vie, d'échanges et de projets, chacun peut y venir librement pour retrouver ses amis, découvrir de nouvelles activités ou simplement passer un moment convivial.

Un accueil libre, sans réservations au préalable

Les jeunes peuvent arriver et repartir quand ils le souhaitent. Sur place, ils trouvent des espaces variés et adaptés à leurs besoins :

- Salle d'accueil avec babyfoot & jeux de société,
- Salle de jeux vidéo,
- Une cuisine aménagée pour préparer ensemble son repas ou le goûter,
- Salle "cocooning" en cours de création,
- Salle arts plastiques,
- Possibilité d'aller faire des activités sportives dans le parc.



Une navette gratuite pour venir plus facilement

Pour les jeunes résidant des communes voisines, une navette gratuite facilite le transport jusqu'à Cossé-le-Vivien. Les points de ramassage sont définis en fonction des inscriptions, afin de répondre au mieux aux besoins des familles. La réservation se fait directement auprès de l'équipe.



Horaires d'ouverture

Hors vacances scolaires :

- Mercredi : 12h00 – 17h30
- Vendredi : 16h30 – 18h00
- Samedi : 13h30 – 16h30

Pendant les vacances scolaires :

- Du lundi au vendredi : 10h00 – 18h00

Maison des Jeunes – Cossé-le-Vivien

13 rue St-Jacques

53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Téléphone : 02 72 54 01 73 / 06 73 39 98 75

Mail : animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr

Site : portail.paysdecraon.fr

Réservez la date !

2^{ème} édition du salon du
"Bien Vieillir en Pays de Craon" :

**Mercredi 17 juin 2026
au Château de Craon**

* Retenez la date

Save the Date *

**L'art de bien vieillir
en Pays de Craon !**

2

Salon ■ Mini-Conférences ■ Ateliers

Mercredi 17 juin 2026 ■ Château de Craon

GRATUIT ■ Ouvert à tous

Rejoignez-nous au 02 43 09 09 65 !








Repas des familles de la Résidence Autonomie



Portes ouvertes de la nouvelle bibliothèque



Nuits de la Mayenne au Swin-Golf



Passage du Tour de France

Bonne année 2026